Les personnes handicapées sont essentielles au succès des objectifs de développement durable !

# En quoi consistent l’Agenda 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable (ODD) ?

L’Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté par tous les dirigeants mondiaux en 2015. L’Agenda 2030 est un plan d’action universel visant à éliminer la pauvreté, à protéger la planète et à assurer la prospérité. Il énonce 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d’ici 2030 par tous les pays.

Les ODD sont universels et fournissent un cadre d’intervention clair pour les actions réglementaires aux niveaux national et international. **Ils doivent être mis en œuvre dans tous les pays.**

**L’inclusion est au cœur de l’Agenda 2030 avec non seulement l’engagement que « personne ne soit laissé pour compte », mais aussi une promesse « d’aider en priorité les populations qui accusent le plus grand retard en matière de développement ».**

Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part :

* les gouvernements,
* la société civile,
* le secteur privé,
* les organisations de personnes handicapées,
* **et les citoyens comme nous !**

# Comment les personnes handicapées sont-elles prises en compte ?

L’Agenda 2030 vise à autonomiser les personnes exposées au risque de vulnérabilité, y compris les personnes handicapées. L’Agenda 2030 promeut le respect universel des droits de l’homme, de l’égalité et de la non-discrimination.

Les personnes handicapées sont **clairement** prises en compte dans les ODD suivants :

Objectif 1 - Pas de pauvreté

Objectif 4 - Éducation de qualité

Objectif 8 - Travail décent et croissance économique

Objectif 10 - Inégalités réduites

Objectif 11 - Villes et communautés durables

Objectif 16 – Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 17 - Partenariats pour la réalisation des Objectifs

Les personnes handicapées sont aussi **implicitement** prises en compte dans les objectifs suivants :

Objectif 3 – Bonne santé et bien-être

Objectif 5 – Egalité entre les sexes

Objectif 6 – Eau propre et assainissement

Objectif 7 - Énergie propre et d’un coût abordable

# Qu’est-ce que le Forum européen des personnes handicapées?

Le Forum Européen des Personnes Handicapées (« European Disability Forum » ou « EDF » en anglais) est une organisation indépendante de personnes handicapées qui défend les intérêts de plus de 80 millions d’Européennes en situation de handicap. Le FEPH est une plateforme unique qui rassemble des organisations représentatives des personnes handicapées de toute l’Europe. Le FEPH est géré par des personnes handicapées et leurs familles. Nous sommes une voix forte et unie des personnes handicapées en Europe.

# Quel est le rôle du FEPH ?

**Le FEPH souhaite que les ODD deviennent une réalité pour les 80 millions d’Européens en situation de handicap.**

Notre travail porte sur quatre domaines principaux :

1. **Soutenir** les membres du FEPH dans la mise en œuvre et le suivi des ODD au niveau national,
2. **Promouvoir** la politique des ODD sur le développement incluant les personnes handicapées au niveau européen,
3. **Partager** des informations avec d’autres plates-formes régionales de personnes handicapées hors de l’UE,
4. **Plaider** en faveur de la désagrégation des données par handicap.

# Que pouvez-vous faire ?

(le FEPH peut vous aider !)

* Rejoignez votre plate-forme nationale de promotion des ODD
* Organisez des formations sur les ODD
* Partagez des informations sur les
* ODD
* Identifiez le responsable des ODD au sein de votre gouvernement
* Identifiez le responsable de la CIDPH au sein de votre gouvernement et plaidez en faveur d’une sensibilisation aux ODD
* Demandez à rejoindre votre délégation nationale participant au Forum politique de haut niveau (l’événement de suivi de la mise en œuvre des ODD)

# Données figurant dans les ODD

La référence spécifique aux personnes handicapées dans l’Agenda 2030 et les ODD est très positive. Cependant, la collecte de données sur les personnes handicapées reste difficile, car le processus est jugé complexe. Les différences en termes de handicaps et de sévérité peuvent avoir un impact significatif sur les expériences d’inclusion.

**Le FEPH préconise que les données soient distinguées par handicap en utilisant la série courte de questions du groupe de Washington. Le FEPH recommande également de travailler avec les offices nationaux de statistiques afin qu’ils intègrent des questions spécifiques au handicap dans leurs enquêtes nationales.**

Nous voulons des données plus fiables et comparables sur le handicap afin de pouvoir vraiment comprendre la nature exacte des obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, déterminer les actions à entreprendre et planifier leur mise en œuvre !

# Souhaitez-vous obtenir davantage d’informations sur l’Agenda 2030 pour le développement durable et les ODD ?

[Consultez la page Internet du FEPH](http://www.edf-feph.org/2030-agenda-sustainable-development-goals)

[Lisez le Rapport du FEPH sur les droits de l’homme soulignant le lien entre les objectifs de développement durable et la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2018)](http://www.edf-feph.org/sites/default/files/edf_-_sdgs_human_rights_report_final_accessible_0.pdf)

[Consultez le compte rendu facile à lire concernant le Rapport européen sur les droits de l’homme](http://www.edf-feph.org/sites/default/files/sdgs_report_etr_-_final.docx)

Pour toute autre question, veuillez contacter Dre Marion Steff, coordinatrice des ODD : marion.steff@edf-feph.org

European Disability Forum (EDF) 35 Square de Meeûs, 1000 Brussel.